

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 19 JANVIER 2015 A 18h30

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Le Conseil communautaire,

- Donne la parole à Mme BESSON, du cabinet COMETE pour une présentation de prospective financière dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Mme BESSON, après avoir présenté les enjeux, l'évolution des concours financiers de l'Etat et le développement des communautés de communes, a détaillé la capacité financière de la communauté de communes sur les années 2015 à 2020. Elle a ensuite fait le point sur le financement des investissements d'ici à 2020 sur les compétences hors ordures ménagères et la compétence ordures ménagères et sur les besoins en emprunts et recettes fiscales.

- Prend acte de l'importance de définir les axes de travail et les projets à mettre en œuvre sur le mandat, dans un projet de territoire, afin d'affiner cette prospective financière. Le Président propose une réunion début mars.

- Prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de ses délégations.

- Approuve de nouvelles délégations données au Président :
 - Accepter les conventions d'assurance pour compte commun,
 - Accepter les avenants avec les compagnies d'assurance pour la mise à jour des garanties,
 - Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation et l'exécution des conventions de groupement de commande,
 - Accepter les conventions de partenariat avec les partenaires tel que les établissements scolaires et établissements culturels,
 - Accepter les conventions avec des bénévoles,
 - Décider de la conclusion de baux ou du louage de biens mobiliers ou immobiliers pour une durée n'excédant pas 12 ans à titre gratuit ou onéreux, qu'il s'agisse de biens de la communauté de communes ou de la mise à disposition de biens par les communes, de baux avec des organismes privés,

- Approuver les conventions avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie dans les domaines de la médecine du travail, la prévoyance, l'assurance statutaire, la prévention des risques professionnels, le traitement des dossiers de retraite,
- Approuver les conventions avec les caisses de retraite (IRCANTEC, CNRACL), Pôle emploi, URSSAF,
- Approuver les conventions avec le Conseil général de la Savoie et les communes pour la gestion des lignes de transport scolaire, l'accompagnement des enfants dans les bus scolaires.

- Autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2015 dans l'attente de l'adoption du budget primitif de l'exercice à venir dans la limite de 25% des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget de l'exercice précédent.

- Décide de créer 19 emplois d'adjoint d'animation de 2ème classe pour l'accueil de loisirs sur les périodes de vacances scolaires de l'année 2015. Il s'agit de contrats à durée déterminée pour « besoin saisonnier ». Autorise le Président à signer les contrats de travail correspondants.

- Approuve la signature d'une convention de service unifiée avec les communautés de communes Cœur de Tarentaise et Vallée d'Aigueblanche pour la gestion de l'école de musique de Moûtiers suite à la dissolution du SIVOM de Moûtiers au 31/12/2014.

- Décide de participer au partenariat proposé avec l'Orchestre des Pays de Savoie autour d'un projet culturel qui vise les publics scolaires et la population locale avec deux concerts le vendredi 22 mai 2015 à l'auditorium de la FACIM à Courchevel. Le coût pour la communauté de communes est de 6000€ HT (+TVA à 5.5%), tous frais de transport, repas, hébergement inclus. Les éventuels droits d'auteur et droits voisins sont en plus à la charge de la communauté de communes.

- Décide, dans le cadre de l'entretien des cours d'eau et de la lutte contre les espèces invasives d'autoriser le Président à solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, la Région Rhône Alpes et le Département de la Savoie, dans le cadre du Contrat de bassin versant « Isère en Tarentaise ». Ces subventions représentent 40% des dépenses prévues en 2015 qui s'élèvent à 96 540 € TTC.

- Autres questions abordées :
 - o Point sur les Temps d'Activité Périscolaires,
 - o Hôpital de Moûtiers.

Le prochain Conseil communautaire est fixé au lundi 16 février 2015 à 18h30, salle des Tilleuls à Bozel. Lors de ce conseil aura notamment lieu le vote du budget 2015.